



Dans les présentations qui suivent, pour chaque archipel, les îles apparaissant dans les planches oro-hydrographiques, et qui ont été utilisées comme exemple, en totalité ou en partie, dans le traitement cartographique des thèmes de l’atlas, font l’objet d’une description plus détaillée.

Les superficies sont (sauf précision) celles des terres émergées. On a retenu, à cet égard, les chiffres de la carte des communes à 1: 5 000 000, publiée par l’imprimerie officielle du Territoire. Certaines des superficies que donne le tableau annexé à cette carte diffèrent assez sensiblement de celles fournies par d’autres sources. Mais proposer de nouvelles valeurs aurait ajouté inutilement à une confusion révélatrice notamment du caractère encore incomplet de la couverture cartographique de base des îles, en dépit des progrès récents et des acquisitions en cours.

Le même souci de cohérence a conduit, pour situer très brièvement la répartition de la population et son évolution, à comparer uniformément les données générales du recensement de 1971, utilisées notamment dans le petit Atlas de la Polynésie française (FAGES - 1975), avec celles du recensement de 1988, sans qu’une valeur significative soit accordée à ces deux dénombremments et à la période qui les sépare.

L’orientation bibliographique commune à ces présentations se trouve à la fin de la dernière: GAMBIER et AUSTRALES.

## LES ÎLES DE LA SOCIÉTÉ

Carte de l'archipel de la Société

Ensemble de quatorze îles situé entre 15° et 18° de latitude sud, 148° et 154° de longitude ouest, l’archipel de la Société qui s’étire sur près de 750 kilomètres en direction O-NO est le principal groupe d’îles hautes de la Polynésie française, mais il compte aussi cinq atolls. Il tire son nom actuel de celui qui fut donné par James Cook en 1769 au seul groupe occidental des îles Sous-le-Vent, en raison de leur contiguïté.

L’extension de la dénomination à l’ensemble des îles Sous-le-Vent et des îles du Vent paraît s’être établie lentement dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, à l’issue d’une période de confusion au cours de laquelle les Britanniques, et en particulier leurs missionnaires, semblent avoir continue à donner aux îles du Vent le nom d’îles Georgiennes qu’avait proposé Wallis (1767). L’usage de la dénomination “ îles de la Société " était toutefois établi avant le milieu du siècle. Celle des " îles du Vent " et des "îles Sous-le-Vent " devait se fixer par la suite.

Le groupe oriental est celui des îles du Vent. Il comprend, outre Tahiti: Moorea, Maiao, Mehetia et Tetiaroa. Les îles Sous-le-Vent, au nombre de neuf, sont d’est en ouest: Huahine, Raiatea, Tahaa, Bora Bora, Tupai, Maupiti, Maupihaa, Motu One et Manuae.

À quelques exceptions près, les îles qui composent l’archipel de la Société illustrent, par leur relief et les caractères de la ceinture récifale qui leur est associée, les différentes phases qui marquent le passage des édifices postiches, issus du volcanisme océanique des points chauds, de la jeunesse à la sénilité sous l’effet conjugué de l’action des agents atmosphériques de l’érosion et de la subsidence de la croûte terrestre.

L’archipel représente plus du tiers des terres émergées du Territoire et groupe 86% de sa population en 1988.

## LES ÎLES DU VENT

Carte de l'archipel de la Société

La subdivision administrative des îles du Vent, dont le chef-lieu est à Papeete, compte 13 communes et 19 communes associées (parties de communes principales dotées d’une mairie annexe), dont respectivement 12 et 13 à Tahiti, où l’atoll de Tetiaroa est rattaché à la commune d’Arue et l’île de Mehetia, à celle de Tairapu-Est.

La commune de Moorea compte six communes associées, dont celle de l’île de Maiao.

Alors que les îles du Vent abritaient 70,8 % de la population du Territoire en 1971, elles en comptent en 1988 près de 75 %. Tahiti, qui groupait à elle seule les deux tiers de l’effectif sur plus du quart des terres émergées (1 042 km<sup>2</sup>), en compte maintenant tout près de 70 %.

### TAHITI

L’île très montagneuse de Tahiti présente une forme caractéristique due à la juxtaposition de deux cônes volcaniques soudés par l’isthme de Taravao. Le plus grand, Tahiti Nui, a 30 km de diamètre et culmine au Mont Orohena (ou Orofena) à 2 241 m. Le second, Tahiti Iti, le petit Tahiti, constitue la presqu’île de Tairapu, d’un diamètre de 15 km, dont le point le plus élevé est au Mont Roonui, 1 332 m.

Un réseau hydrographique rayonnant, caractéristique des cônes volcaniques, a individualisé sur les flancs de Tahiti Nui, des éléments de planèzes séparés par des vallées profondes, parfois élargies en véritables cirques intérieurs (Papenoo). Les sommets les plus élevés sont en général des pyramides isolées résultant du recoupement des crêtes près du centre de l’édifice, à la jonction des têtes de bassins: Pitohiti (2 110 m), Aorai (2 066 m), Aramaoro (1 530 m) au nord, avec l’Orohena. Au sud, les monts Mahutaa (1 501 m), Tetufera (1 799 m), Tevaitoi (1 368 m) jalonnent le contact des têtes de bassins des plus grands cours d’eau orientés vers l’ouest, le nord et l’est et de celles des rivières qui descendent vers la côte sud.

La plaine côtière, étroite jusqu’à disparaître à l’est, mieux développée au nord, à l’ouest et au sud, ne dépasse un kilomètre de large qu’en quelques points.

Elle ne prend un peu plus d’ampleur que dans l’isthme de Taravao, en contrebas d’un ensemble de planèzes dont les coulées récentes ont subi une dissection moins violente. Ailleurs dans la presqu’île, les contrastes topographiques sont aussi vigoureux que dans le corps principal de l’île et les sommets ont la même origine à la nuance près d’une moindre ampleur du relief: 1 332 m au Mont Roonui, 1 306 m au Mont Mairenui. Très réduite au nord de la presqu’île, la plaine côtière disparaît à l’est où les pentes finissent par tomber directement sur la bordure côtière par des falaises (Te Pari). Elle réapparaît au sud.

Autour de Tahiti et de sa presqu’île, les formations récifales sont discontinues. Les passes sont nombreuses et c’est un lagon atteignant ou dépassant rarement un kilomètre de large que délimite le récif-barrière plus continu et plus proche du rivage dans la partie ouest de Tahiti Nui, alors qu’il s’en écarte au sud et à l’entrée de la presqu’île, offrant ici de beaux mouillages.

Au vide des régions d’altitude, dont l’aménagement commence à peine et où les déboisements ne sont pas entièrement venus à bout d’une végétation qui reste souvent très dense, s’oppose souvent le trop plein de l’étroite bande littorale.

La population et les activités se sont localisées pour l’essentiel au-dessous de 100 et même de 50 mètres d’altitude, déterminant un passage très humanisé qui remonte un peu à l’intérieur des plus grandes vallées. Cette bordure construite contraste avec la “sauvage grandeur de l’intérieur de l’île où les obstacles du relief sont encore accrus par les averses incessantes et par une végétation inextricable” (F. DOUMENGE - 1966).

Sur les côtes nord et ouest, la densité de population, tempérée par le charme des jardins fleuris qui ont succédé aux cocoteraies et aux vergers d’arbres nourriciers, devient engorgement à Papeete, capitale politique et économique, port et aéroport international du Territoire, et dans ses prolongements immédiats. Nulle part ailleurs, dans le reste de la Polynésie française, l’habitat n’a été contraint à s’insinuer aussi loin dans les vallées et à escalader les pentes.

La ville, réduite à sa commune éponyme, ne compte sans doute que 12,5 % de la population du Territoire en 1988, mais elle en regroupe déjà plus du tiers avec les trois communes qui la prolongent en continuité, et plus de la moitié avec celles qui au nord-est et au sud-ouest lui servent de banlieues-dortoirs. Devenue aussi, dans les circonstances qui seront évoquées ci-après, la capitale des grands services du tourisme et d’une industrie naissante, Papeete matérialise pour la Polynésie française les handicaps que valent à nombre d’États et de Territoires du Pacifique insulaire une situation identique de macrocéphalie urbaine.

### MOOREA ET LES AUTRES ÎLES DU VENT

Séparée du nord-ouest de Tahiti par un chenal de près de 16 km de large et contribuant, par la silhouette de son relief tourmenté, à rehausser la beauté de l’horizon océanique de Papeete, Moorea, qui dépasse de peu 130 km<sup>2</sup>, est nettement plus peuplée que les îles Marquises et que les îles Australes. Sa population, presque doublée depuis 1971, représente encore les trois quarts de celle des Tuamotu-Gambier en 1988 et 40 % de celle des îles Sous-le-Vent à la même date. Ces rapports soulignent la fonction de banlieue-dortoir et touristique, matérialisée par la densité des liaisons, qui est devenue celle de l’ancienne Eimeo dont l’histoire est indissociable de celle de la grande île.

L’hémicycle montagneux continu, dominé, au centre par le Tohiae (1 207 m) le Mouaputa (830 m) à l’est et le Mouaroa (880 m) à l’ouest, s’ouvre sur le troisième côté du triangle de l’île, celui de la côte nord, pour encadrer un des paysages les plus justement réputés des Mers du Sud. Les profondes baies de Cook (Paopao) et d’Opunohu (Papetoai) y sont dominées par la masse isolée du Mont Rotui (899 m).

Au nombre de ses atouts, Moorea compte encore une végétation forestière assez bien conservée et les plages de sable blanc que lui vaut une barrière corallienne continue, délimitant un lagon assez large quoique peu accessible. Ainsi cette île offre-t-elle, face à Papeete, la tentation paradoxale du refuge insulaire paré des vertus idéales de la ruralité, aux habitants lassés par les inconvénients grandissants d’une ville dont le site limite par trop l’expansion.

L’atoll de Tetiaroa (7 km de diamètre, 5 km<sup>2</sup>) à 55 kilomètres au nord de Tahiti, propriété d’une célébrité du cinéma américain, transformée en centre touristique, est administré par la commune d’Arue.

L’île de Maiao (5 km de diamètre, 8 km<sup>2</sup>) à près d’une centaine de kilomètres de l’ouest de Moorea, et comptant 231 habitants en 1988, en est une commune associée. Elle juxtapose un petit noyau central volcanique à une vaste zone madréporique émergée et à des restes de lagon. Elle présente une ceinture récifale continue.

Mehetia, à 110 km dans l’est de la presqu’île de Tairapu, est un petit cône volcanique, inhabité et presque sans bordure récifale, de moins de 2 km de diamètre, 2,3 km<sup>2</sup> de superficie. Mais cette construction récente culmine hardiment à 435 m. L’île est rattachée administrativement à la commune de Tairapu-Est.

## LES ÎLES SOUS-LE-VENT

Carte de l'archipel de la Société

La subdivision administrative des îles Sous-le-Vent, dont le chef-lieu est à Uturoa, dans l’île de Raiatea, compte sept communes et 26 communes associées. Le groupe s’étire entre 15°45 et 16°50 S, 151° et 154°40 O, sur 400 km, de moins de 200 à près de 600 km de Tahiti vers l’ouest – nord-ouest. L’atoll de Tupai relève de la commune de Bora Bora. L’atoll occidental de Maupihaa a été rattaché à la commune de Maupiti en 1979. Les deux autres atolls, Manuae et Motu One, dépendent directement de l’administration territoriale.

Les îles Sous-le-Vent représentent près de 400 km<sup>2</sup> de terres émergées. Raiatea et Tahaa comptent pour près des deux tiers dans ce total. La population du groupe est passée de 13,2 % de celle du Territoire en 1971 à moins de 12 % en 1988. L’attraction croissante exercée par Tahiti et son foyer urbain compte sans doute pour beaucoup dans cette évolution.

### HUAHINE

À 175 kilomètres de Papeete, Huahine est la plus proche des îles Sous-le-Vent et la troisième du groupe par sa superficie (75 km<sup>2</sup>) ; mais elle est devenue la seconde par sa population dès le début des années 80. Cet avantage s’est confirmé lors du dernier recensement (1988), attestant sa vitalité. La commune compte huit communes associées.

Édifice volcanique de 16 km sur 13 dans ses plus grandes dimensions, divisé en deux par le volcanotectonisme, cette île pittoresque présente nombre de traits communs avec ses voisines: hardiesse des mornes, baies calmes et profondes. Elle y ajoute l’originalité d’une ceinture de grands *motu* développés sur la barrière récifale à l’est, et qui finissent au nord par être réunis au massif volcanique. Celui-ci culmine dans sa partie nord (Huahine Nui) au Mont Turi (669 m). Le Pohuerahi (462 m) est le sommet le plus élevé de la partie sud (Huahine Iti). Un petit cône tardif de 198 m sert de pont entre ces deux éléments, obstruant presque complètement la partie centrale du bras de mer qui les sépare et délimitant la profonde Baie Maroe à l’est et le Port Bourayne à l’ouest.

La ceinture récifale presque continue isole un lagon étroit et encombré, accessible par deux passes principales à l’ouest et deux à l’est. Elle protège une côte de submersion à multiples baies.

L’agriculture traditionnelle de subsistance reste assez vivace dans l’île et les grands *motu* côtiers sont le support de cultures maraichères très spécialisées destinées au marché urbain de Tahiti.

Les nombreux vestiges archéologiques mis à jour et restaurés ajoutent à l’intérêt touristique de cette île, mais celui-ci ne s’est pas encore matérialisé par des infrastructures trop voyantes.

### RAIATEA ET TAHAA

Un récif-barrière unique réunit, à moins de 40 km à l’ouest de Huahine, les îles de Raiatea et Tahaa en un ensemble de plus de 40 km de long et 18 de largeur maxima. Leurs terres émergées (171 km<sup>2</sup> pour Raiatea, 90 km<sup>2</sup> pour Tahaa) représentent près des deux tiers de celles des îles Sous-le-Vent. La submersion accentuée de l’édifice volcanique composite qui leur a donné naissance est responsable de la séparation des deux îles par 5 km de lagon à l’intérieur du même ensemble récifo-lagonaire, et des baies profondes qui accidentent leurs côtes au débouché de grandes vallées transversales, entre les promontoires d’interfluves souvent étroits et déboisés.

**Raiatea**, qui possède trois communes et sept communes associées, est la plus vaste et la plus peuplée des îles Sous-le-Vent (8 560 hab. en 1988). La partie nord de l’île culmine à plus de 1 000 m (1 017 m au Mont Tefatua) dans l’axe montagneux assez continu du Temehani. Au-delà d’un abaissement d’axe, le relief reprend de la vigueur dans le sud-est (824 m au Mont Oropiro). Raiatea est rurale, agricole, et comme toutes les îles hautes de la Société, les hommes s’y concentrent dans un étroit liseré côtier et cultivent les fonds de vallées. Mais l’île possède avec Uturoa, chef-lieu de la Subdivision, le second centre urbain du Territoire. La petite ville concentre, dans un site tout aussi défavorable que celui de Papeete, un ensemble de fonctions administratives, commerciales, de relations et de services qui en font, à son échelle, une manière de capitale régionale (FAGES - 1975).

Au nord de Raiatea, **Tahaa** n’atteint pas 600 m d’altitude (Ohiri, 590 m) quoique ses crêtes dépassent souvent 400 et 500 m. Son lagon n’est accessible que par deux passes alors que huit ouvertures praticables permettent d’entrer dans celui de Raiatea. Le relatif isolement de cette île paraît contribuer à sa désaffecton. Malgré ses huit sections de communes, sa population (3 539 habitants en 1988) n’a pas augmenté de 500 personnes depuis 1971 alors que, dans le même temps, celle de Raiatea, peuplée de moins de 9 000 habitants, en gagnait plus de 2 000.

### BORA BORA

Par contraste, le prestige et la densité relative du peuplement de cette petite île (moins de 30 km<sup>2</sup>, 141 hab./km<sup>2</sup> en 1988), située à 22 km au nord-ouest de Tahaa, tient sans doute autant à la beauté de son lagon, ceinturé de vastes *motu* dont la calme horizontalité contraste avec la vigueur sauvage du relief volcanique central, qu’à l’histoire d’une réputation forgée par quelques voyageurs célèbres et par la présence, pendant la dernière guerre, d’une base américaine qui devait initier la Polynésie au dollar et à l’avion.

Bora Bora est considérée à juste titre comme l’archétype des îles volcaniques tropicales arrivées à un stade d’évolution tel que le développement d’une grande couronne récifale à *motu* équilibre les restes de la construction postiche en partie ruinée par l’érosion et engloutie par la submersion. Le noyau volcanique est ici dominé par les mornes altièrs de l’Otemanu (727 m) et du Pahia (661 m). Le vaste lagon est accessible, à l’ouest et au nord, aux grands navires entrés par la passe Te Avanui, située sous le vent. Grâce au tourisme, qui y est devenu une activité vigoureuse, Bora Bora attire les hommes et les retient dans l’espace régional des îles Sous-le-Vent (2 196 habitants en 1971, 4 225 en 1988).

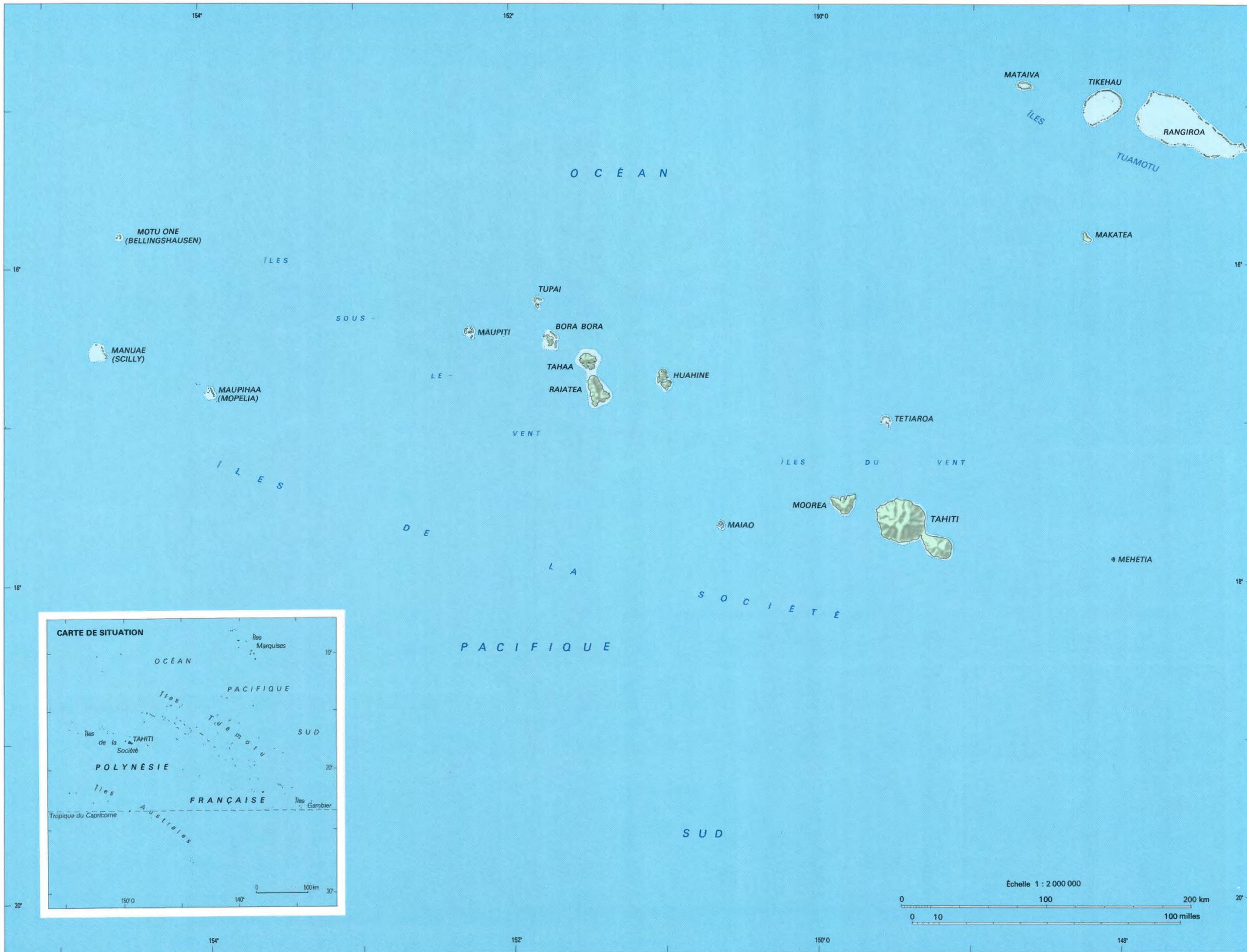
### MAUPITI ET LES ATOLLS

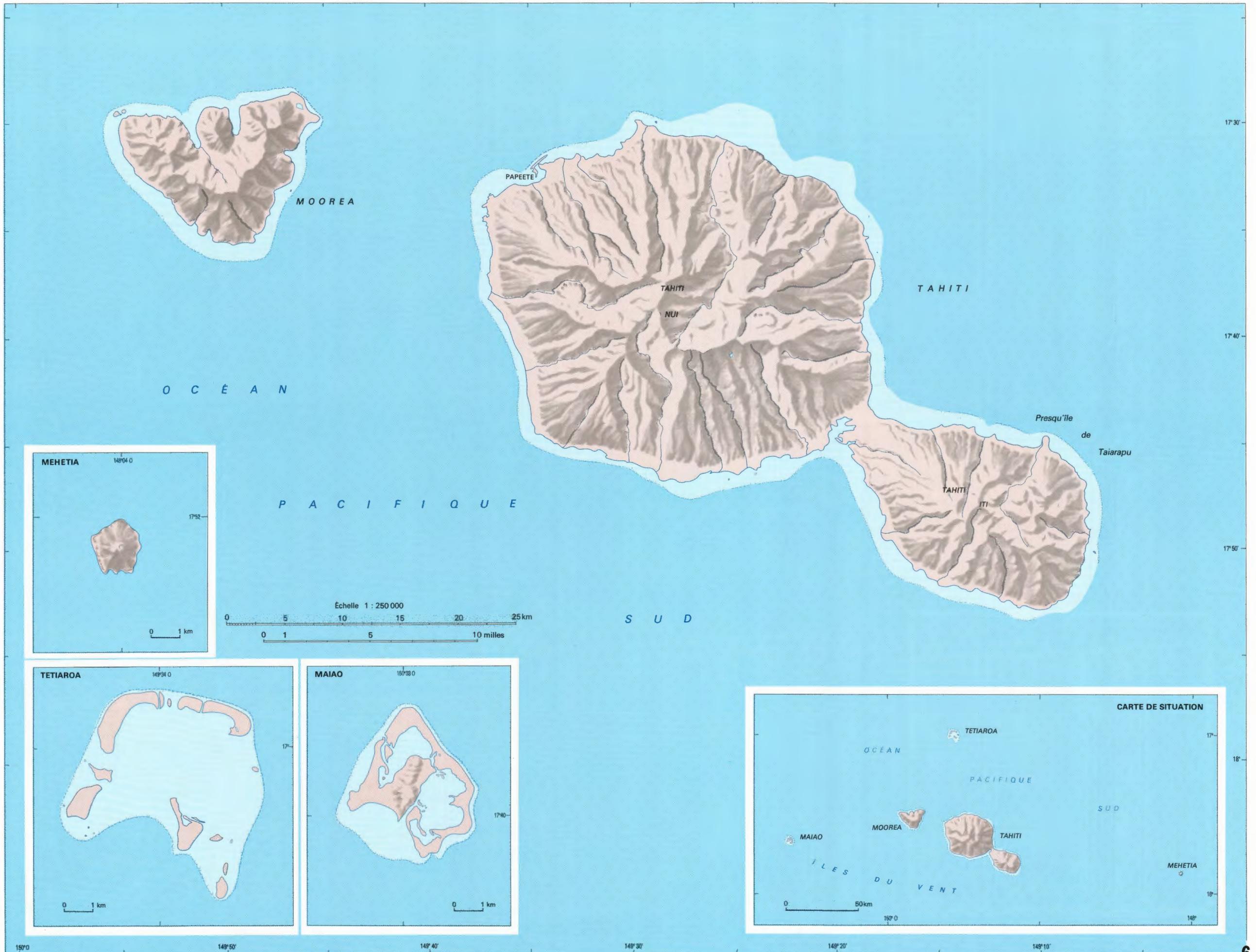
Maupiti, la plus éloignée, vers l’ouest, des îles volcaniques du groupe, n’a pas 12 km<sup>2</sup> de terre émergées. Elles sont réparties entre un petit noyau central culminant à 380 m et les *motu* du pourtour de son vaste lagon ouvert par deux passes, plus larges et plus continus dans la moitié nord. L’île compte aujourd’hui 963 habitants (1988) pour 721 en 1971, et s’ouvre au tourisme.

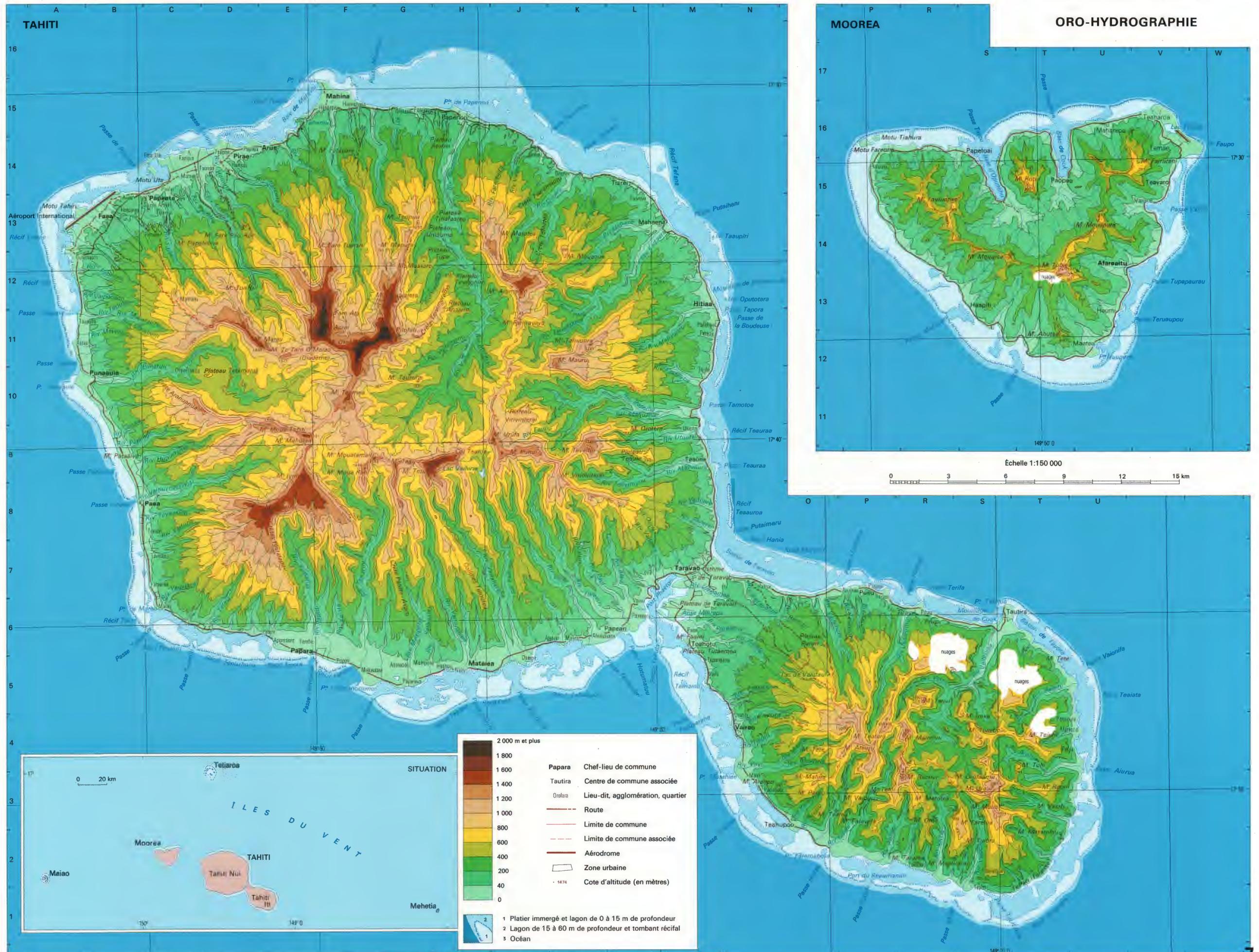
À 22 kilomètres au nord de Bora Bora, l’atoll de Tupai est presqu’aussi étendu que Maupiti. Son lagon est ouvert à l’est et ses *motu* presque continus portent une belle cocoteraie entretenue par des travailleurs occasionnels.

Les trois autres atolls du groupe s’égrènent entre 175 et 200 km de Maupiti vers l’ouest. Maupihaa (3,6 km<sup>2</sup>) et Manuae (4 km<sup>2</sup>) furent découvert par Wallis (1767). Motu One (2,8 km<sup>2</sup>), aperçu par Kotzebue en 1824, fut longtemps désigné du nom de Bellingshausen que lui donna l’explorateur russe. Aucune de ces terres ne porte de population permanente, mais elles reçoivent des résidents temporaires pour l’entretien de leur cocoteraie.

**J.F. DUPON** et **F. SODTER**





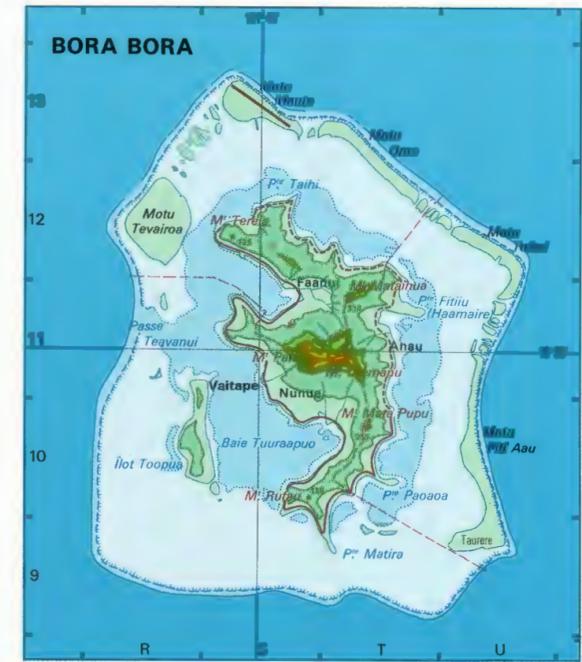


<p>2 000 m et plus</p> <p>1800</p> <p>1600</p> <p>1400</p> <p>1200</p> <p>1000</p> <p>800</p> <p>600</p> <p>400</p> <p>200</p> <p>40</p> <p>0</p>	<p>Papara Chef-lieu de commune</p> <p>Tautira Centre de commune associée</p> <p>Orofara Lieu-dit, agglomération, quartier</p> <p>Route</p> <p>Limite de commune</p> <p>Limite de commune associée</p> <p>Aérodrome</p> <p>Zone urbaine</p> <p>Cote d'altitude (en mètres)</p>
---	---

<p>1 Plاتier immergé et lagon de 0 à 15 m de profondeur</p> <p>2 Lagon de 15 à 60 m de profondeur et tombant récifal</p> <p>3 Océan</p>
---

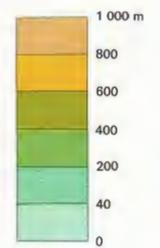
ORO-HYDROGRAPHIE



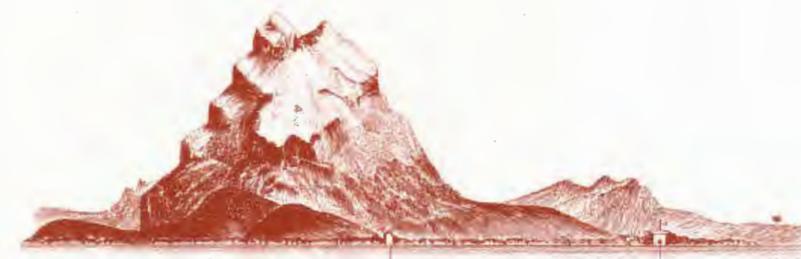
Échelle 1:150 000



- Vaitape Chef-lieu de commune
- Maroe Centre de commune associée
- Apu Lieu-dit, agglomération
- Route
- Limites de commune et de commune associée
- Aérodrome
- Cote d'altitude (en mètres)



- 1 Plattier immergé et lagon de 0 à 15 m de profondeur
- 2 Lagon de 15 à 60 m de profondeur et tombant récifal
- 3 Océan

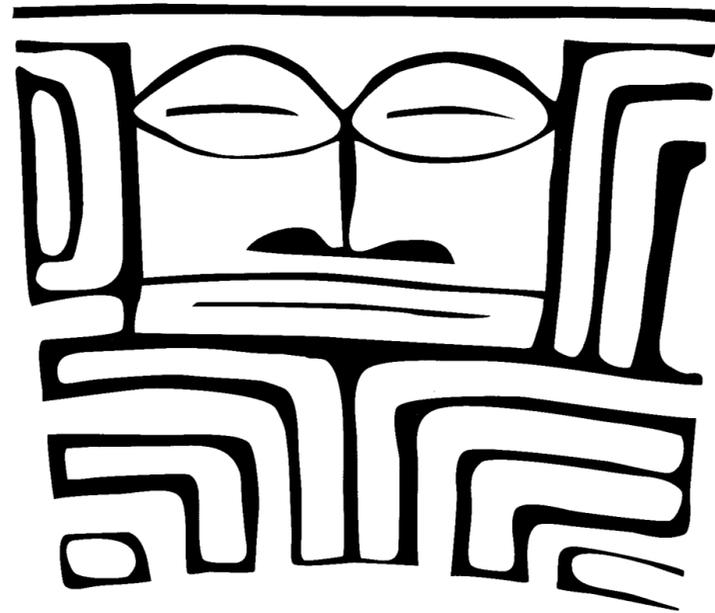


Pic Farepiti Pic Pahua Alignement S<sup>75</sup>° E. Mât de l'Avillon  
 Vue prise du milieu de la Passe

Bora Bora : document EPSHOM (Carte 4207). Levés du Bourayne - 1886



# ATLAS



## DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ÉDITIONS DE L'ORSTOM

Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération

*Cet ouvrage a bénéficié du soutien du ministère des Départements et Territoires d'Outre-Mer  
et du Gouvernement de la Polynésie française*

Paris 1993

**ORSTOM**  
Éditions

© ORSTOM 1993  
ISBN 2-7099-1147-7

Editions de l'ORSTOM  
213 rue La Fayette  
75480 Paris cedex 10

Nous adressons nos remerciements à l'Institut Géographique National et au Service Hydrographique et Océanographique de la Marine  
pour leur collaboration et leur aide précieuses.